

Séance du Conseil communal du 31 mai 2010

N° 02.- EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES RESOLUTIONS PRISES AU COURS DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 30 MARS 2010.

M. DESAMA, Bourgmestre-Président;

Mlles LEJEUNE, TARGNION, MM. ISTASSE, BREUWER, NYSSSEN, Mme VOISIN-DUPUIS, MM. MOSON, BOTTERMAN, Echevins et Echevines;

M. DELVILLE, Président du C.P.A.S.;

MM. HALLEUX, DELOBEL, DUKERS, LEGROS, ELSSEN, DETHIER, REIP, VAN DE WAUWER, Mme POLIS-PIRONNET, MM. AYDIN, CANTELLA, WATHELET, EL HAJJAJI, SMEETS, CARTON, PITANCE, BEN ACHOUR, PIRON, Mlles GILSON, LAMBERT, MM. DEGEY, MESTREZ, Mme REUL-MINGUET, Mlle CELIK, ~~M. AMEN~~, Mme OZER, Mlles BREUER et DUMOULIN, Conseillers et Conseillères.

M. DEMOLIN, Secrétaire.

LA SEANCE PUBLIQUE EST OUVERTE A 19 HEURES 40.

LE CONSEIL,

0568

N° 01.- **BUDGET COMMUNAL 2010 - Arrêt provisoire.**

Entendu l'intervention de M. ISTASSE, Echevin;

Entendu l'exposé de Mme POLIS-PIRONNET, Chef de Groupe M.R., qui salue le résultat budgétaire sans augmentation de la pression fiscale. En ce qui concerne les dépenses de personnel, le budget reste stable. A l'extraordinaire, le Groupe M.R. regrette la faiblesse de la capacité d'emprunt à 125,00 € par habitant. L'étendre sur 4 ans est une bonne idée. Des provisions importantes existent et il s'agit d'une gestion prudente;

Entendu l'exposé de M. PITANCE, Conseiller communal (voir annexe pages 5 et 6);

Entendu l'exposé de M. EL HAJJAJI, Conseiller communal, qui propose, en outre, un amendement par écrit (voir annexe pages 7 à 10);

Entendu l'exposé de M. SMEETS, Chef de Groupe ECOLO (voir annexe pages 11 & 12);

Entendu l'exposé de M. DETHIER, Chef de Groupe P.S. (voir annexe pages 13 à 15);

Entendu l'intervention de M. LEGROS, Conseiller communal qui estime que le Festival du Film de l'Eau n'est pas un élément extérieur, soit 30.000,00 € et on met 100.000,00 € au budget informatique. Ainsi, on claque 1/3 des dépenses informatiques pour un festival qui n'intéresse presque personne et qui dure une semaine;

Entendu la réponse de M. ISTASSE, Echevin, qui remercie les interventions de soutien de la Majorité;

A M. PITANCE, il estime que son discours est de pure forme. Tous les documents budgétaires étaient communiqués aux membres du Conseil et il était normal de communiquer vis-à-vis de la presse. Il estime qu'il ne faut pas jeter la confusion et il confirme l'existence d'un boni de 800.000,00 €. Au sujet des demandeurs d'emploi, la décision de réduire de moitié la redevance à 2,50 € est confirmée. Il réaffirme que la légalité est respectée;

A M. EL HAJJAJI, il répète que les résultats généraux de l'extraordinaire sont différents de ceux de l'ordinaire et même si le résultat est négatif à l'exercice propre, les prélèvements amènent un équilibre et cela est appliqué chaque année. Pour les charges de la dette, il confirme que la dette continue à diminuer et ce, depuis 1995. Il n'y a aucune aggravation à l'heure actuelle. Ce qui est vrai est qu'effectivement, dans la charge communale annuelle nette, il y a une erreur mais la diminution interviendra dès 2011. L'augmentation est liée aux charges de capitalisation de l'Hôpital et la charge des emprunts de la Régie foncière supprimée. La crise a pour effet de retarder certains grands projets mais l'équilibre budgétaire reste la meilleure des garanties pour la Ville;

Il affirme en conclusion que les pires catastrophes annoncées n'existent pas;
Pour M. SMEETS, il estime que son discours est excessif et que la rigueur permet d'éviter une augmentation de la dette. En matière d'emploi, il ne souhaite pas qu'il y ait confusion entre la maîtrise de la masse salariale avec la stabilité de l'emploi;
Certes, le C.P.A.S. voit le montant de sa dotation égale à celle de l'initial 2009, soit 200.000,00 € de plus que par rapport au budget final 2009;
Entendu l'exposé de M. EL HAJJAJI qui s'étonne de voir que le projet de P.I.S.Q. n'est que le report d'une allocation de 2009. En majorant de 18.000,00 € cela permettrait de lever 102.000,00 € pour construire la P.I.S.Q.;

Par 21 voix contre 15,

REJETE

la modification des montants des crédits suivants : 764/961-51/-02/-20097211
 "Emprunt à contracter - réalisation d'une P.I.S.Q. au Terrain de Bielmont et des Linaigrettes": 36.000,00 € au lieu de 18.000,00 €

Par 21 voix contre 15,

APPROUVE

le service ordinaire et le service extraordinaire et, en conséquence;

ARRETE

provisoirement le budget de la Ville pour l'exercice 2010 aux résultats suivants :

SERVICE ORDINAIRE

<u>Recettes:</u>	exercice propre	67.649.878,98 €
	exercices antérieurs	857.816,08 €
	prélèvement	0,00 €
	total des recettes	68.507.695,06 €
<u>Dépenses:</u>	exercice propre	66.849.820,04 €
	exercices antérieurs	273.770,57 €
	prélèvement	167.643,77 €
	total des dépenses	67.291.234,38 €
	Boni de l'exercice propre	800.058,94 €
	Excédent exercices antérieurs	584.045,51 €
	RESULTAT GENERAL BONI	1.216.460,68 €

SERVICE EXTRAORDINAIRE

<u>Recettes:</u>	exercice propre	23.695.627,37 €
	exercices antérieurs	2.580.987,44 €
	prélèvements	1.195.632,43 €
	total des recettes	27.472.247,24 €
<u>Dépenses:</u>	exercice propre	24.267.267,57 €
	exercices antérieurs	2.868.517,02 €
	prélèvements	278.791,76 €
	total des dépenses	27.414.576,35 €
	Déficit de l'exercice propre	571.640,20 €
	Excédent exercice antérieurs	287.529,58 €
	RESULTAT GENERAL BONI	57.670,89 €

0569

N° 02.- PLAN QUINQUENNAL DE GESTION 2010/2015 - Ville - Actualisation suite au vote du budget de l'exercice 2010 - Approbation.

Entendu l'intervention de M. SMEETS, Chef de Groupe ECOLO, qui estime que le plan budgétaire est important or, modifier chaque année le plan fait perdre du sens;

Par 21 voix contre 15,

ARRETE

le plan quinquennal de gestion actualisé 2010/2015 et les nouveaux résultats 2010/2015 dans le tableau de bord, suite au vote du budget de l'exercice 2010.

0570 N° 03.- **PLAN QUINQUENNAL DE GESTION 2010/2015 - Régie communale autonome "Verviers Développement" - Actualisation - Approbation.**

Par 21 voix contre 15.

APPROUVE

le plan quinquennal de gestion actualisé 2010/2015 de la Régie communale autonome et les nouveaux résultats 2010/2015 dans le tableau de bord, suite au vote du budget communal de l'exercice 2010.

0571 N° 04.- **PLAN QUINQUENNAL DE GESTION 2010/2015 - Aqualaine, A.S.B.L. - Actualisation - Approbation.**

Par 33 voix et 3 abstentions.

APPROUVE

le plan quinquennal de gestion actualisé 2010/2015 de l'A.S.B.L. "Aqualaine" et les nouveaux résultats 2010/2015 dans le tableau de bord, suite au vote du budget communal de l'exercice 2010.

0572 N° 05.- **PLAN QUINQUENNAL DE GESTION 2010/2015 - La Maison Verviétoise des Sports, A.S.B.L. - Actualisation - Approbation.**

Entendu l'intervention de M. HALLEUX, Conseiller communal, qui motive le vote contre sur ce point;

Par 21 voix contre 15.

APPROUVE

le plan quinquennal de gestion actualisé 2010/2015 de l'A.S.B.L. "La Maison Verviétoise des Sports" et les nouveaux résultats 2010/2015 dans le tableau de bord, suite au vote du budget communal de l'exercice 2010.

0573 N° 06.- **PLAN QUINQUENNAL DE GESTION 2010/2015 - Verviers Ambitions, A.S.B.L. - Actualisation - Approbation.**

Par 33 voix et 3 abstentions.

APPROUVE

le plan quinquennal de gestion actualisé 2010/2015 de l'A.S.B.L. "Verviers Ambitions" et les nouveaux résultats 2010/2015 dans le tableau de bord, suite au vote du budget communal de l'exercice 2010.

0574 N° 07.- **PLAN QUINQUENNAL DE GESTION 2010/2015 - Centre public d'Action sociale (C.P.A.S.) - Actualisation - Approbation**

Entendu l'exposé de M. HALLEUX, Conseiller communal, qui précise qu'une modification a été apportée le 29 à 17h00. Il n'y a pas de problème à se baser sur ces chiffres mais il regrette d'avoir dû voter ces chiffres communiqués tardivement;

Par 21 voix contre 15.

APPROUVE

le plan quinquennal de gestion 2010/2015 actualisé et le tableau de bord du Centre public d'Action sociale.

M. DESAMA, Bourgmestre-Président;

Mlles LEJEUNE, TARGNION, MM. ISTASSE, BREUWER, NYSSSEN, Mme VOISIN-DUPUIS, MM. MOSON, BOTTERMAN, Echevins et Echevines;

M. DELVILLE, Président du C.P.A.S.;

MM. HALLEUX, DELOBEL, DUKERS, LEGROS, ELSSEN, DETHIER, REIP, VAN DE WAUWER, Mme POLIS-PIRONNET, MM. AYDIN, CANTELLA, WATHELET, EL HAJAJI, SMEETS, CARTON, PITANCE, BEN ACHOUR, PIRON, Mlles GILSON, LAMBERT, MM. DEGEY, MESTREZ, Mme REUL-MINGUET, Mlle CELIK, ~~M. AMEN~~, Mme OZER, Mlles BREUER et DUMOULIN, Conseillers et Conseillères.

M. DEMOLIN, Secrétaire.

0575 N° 08.- **PLAN QUINQUENNAL DE GESTION 2010/2015 - Zone de Police "Vesdre" - Actualisation - Approbation.**

Entendu l'intervention de M. DELOBEL, Conseiller communal, qui estime qu'il n'est pas adéquat de voter la dotation avant le budget de la Zone de Police. En ce qui concerne la Zone Vesdre, on va voter un budget connu par le Collège de la Zone et les annexes du budget communal reprennent le document. Or, la circulaire budgétaire précise que le plan de sécurité soit aussi discuté en Conseil communal et il insiste pour le faire;

Par 21 voix et 14 abstentions,

APPROUVE

le plan quinquennal de gestion actualisé 2010/2015 de la Zone de Police "Vesdre" et les nouveaux résultats 2010/2015 dans le tableau de bord, suite au vote du budget communal de l'exercice 2010.

LA SEANCE EST DEFINITIVEMENT LEVEE A 21 HEURES 15.

Est approuvé, en cette séance du 31 mai 2010, le procès-verbal ci-dessus tel qu'il est rédigé.

La Secrétaire f.f.,

Le Président,

M. KNUBBEN

C. DESAMA